

Évaluation

Français 5^e secondaire

L'école québécoise

Dossier préparatoire



Nom : _____

Prénom : _____

Groupe : _____

Texte 1

Pénurie d'enseignants au Québec : avec 5000 postes vacants « on a frappé le mur ».

Cette année, le manque d'enseignants est plus important qu'en 2022.

Rania Massoud

Publié le 17 août à 18 h 57 HAE



Bernard Drainville, député de Lévis, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / SYLVAIN ROY ROUSSEL

La rentrée scolaire approche à grands pas, mais les écoles du Québec manquent cruellement d'enseignants. Selon un sondage effectué par la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), 5000 postes d'enseignants à temps plein et à temps partiel restent à combler. Une hausse de 72 % par rapport à l'année dernière. En août 2022, le ministère de l'Éducation faisait état d'un manque de 700 enseignants, à embaucher dans les écoles primaires et secondaires, mais les responsables des établissements scolaires avançaient plutôt le nombre de 1400, en comptabilisant les postes à temps partiel à pourvoir. Un an plus tard, un sondage interne effectué auprès des directions d'établissement d'enseignement indique qu'il existe

actuellement 2000 postes vacants pour les enseignants à temps plein et 3000 pour les enseignants à temps partiel. Il manquerait également 1440 techniciens en éducation spécialisée (TES), 1608 éducateurs en service de garde, en plus de 912 psychoéducateurs, orthophonistes et psychologues. La pénurie est telle que le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a dit mercredi qu'il espérait avoir « un adulte » par classe pour la rentrée, invitant les jeunes retraités à revenir dans les classes pour prêter main-forte. L'invitation vaut également pour les personnes qui n'ont pas étudié dans le domaine de l'enseignement. Une rentrée « inquiétante »

Une situation « très préoccupante » pour le président de la FQDE, Nicolas Prévost. « On est très loin d'une situation optimale pour nos élèves », a-t-il dit au micro de l'émission Le 15-18. « Il ne faut pas banaliser cette situation-là. Est-ce que c'est normal de voir des gens sans bac enseigner dans les écoles? On ne peut pas accepter ça. Nos élèves ont droit à un service optimal en ayant des gens qualifiés dans leurs classes. » — Nicolas Prévost, président de la FQDE

« On ne s'improvise pas enseignant, c'est important d'avoir quelqu'un de qualifié dans les classes. Cela va certainement avoir des répercussions sur le long terme, ajoute M. Prévost. C'est un début inquiétant pour l'année scolaire. »

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini, n'est quant à elle « absolument pas surprise » par l'ampleur de la pénurie en enseignement. « Ça fait des années qu'on dit que la profession enseignante a été dévalorisée [...] et qu'il faut négocier rapidement et intelligemment pour envoyer des signes positifs aux gens qui sont en enseignement et qui veulent quitter la profession, mais ça n'a pas été fait [...] et là on a frappé le mur », déplore-t-elle dans un entretien téléphonique avec Radio-Canada.

« Là, ce qui est urgent, c'est de tout mettre en place pour que ceux qui sont dans le système ne partent pas. J'ai rencontré beaucoup d'enseignants cet été, des enseignants qui ont entre 20 et 30 ans d'expérience et qui se cherchent des emplois hors de l'enseignement, ce qui veut dire que la pénurie va encore augmenter. » — Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement

« Revaloriser la profession »

Selon Mme Scalabrini, dont la fédération représente quelque 87 000 enseignants et enseignantes des centres de services scolaires et commissions scolaires, la solution passe avant tout par la revalorisation de la profession : « On veut améliorer les conditions de

travail et cela passe par la composition de la classe, l'allègement des tâches et, inévitablement, la rémunération, qui en fin de compte a aussi une influence sur tout ça. »

« Il faut qu'il y ait une limite d'élèves en difficulté dans une classe sans services pour qu'on s'assure que l'enseignant pourra faire un suivi adéquat de ces élèves-là », explique-t-elle. En plus, il faudra « décomplexifier » les tâches, « car enseigner aujourd'hui, c'est beaucoup de bureaucratie, beaucoup de suivis administratifs, qui n'ont rien à voir avec l'apprentissage des élèves ».

Selon Mme Scalabrini, 25 % des jeunes enseignants quittent la profession dans les cinq premières années. Une proportion qui ne cesse d'augmenter, selon elle, et depuis quelques années, c'est au tour des enseignants expérimentés de claquer la porte.

« Aujourd'hui, l'ensemble de nos enseignants, tous âges confondus, toutes expériences confondues, quittent la profession », dit encore Mme Scalabrini, qui refuse de blâmer la pandémie pour l'aggravation de la situation.

« C'était déjà prévisible avant la pandémie. Cela fait 13 ans qu'on dit qu'on s'en va dans le mur. Ce mur, on l'a frappé après la pandémie. » — Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement

Elle appelle le gouvernement à saisir cette « occasion » pour « répondre au cri de cœur des enseignants en entamant une vraie négociation [...] dans le but d'améliorer leurs conditions de travail ».

« Au cours des 20 dernières années, tous les gouvernements ont dit que l'éducation était une priorité, mais des gestes concrets, il n'y en a pas eu », déplore-t-elle encore. « Ça prend des signes positifs, [...] une entente qui laisse entrevoir des jours meilleurs » pour les enseignants.

Contacté par Radio-Canada, le bureau du ministre Drainville n'a pas répondu à nos questions.

En janvier 2022, le gouvernement du Québec avait dit souhaiter recruter, former ou requalifier 8000 travailleurs d'ici cinq ans pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans le milieu de l'éducation, un objectif qu'il compte atteindre en faisant appel aux retraités, entre autres. Pour ce faire, il avait promis un chèque de 12 000 \$ aux enseignants admissibles à la retraite qui accepteraient de retourner dans les classes. Une recension effectuée par Radio-Canada en juillet dernier a toutefois montré que moins d'une centaine d'entre eux l'ont accepté jusqu'ici.

Texte 2

Si les élèves étaient la seule et unique priorité...

MARIE-LINE COUTURE

PROFESSIONNELLE DE L'ÉDUCATION



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Des milliers d'élèves s'apprennent à commencer leur année scolaire sans enseignant qualifié.

Il y a quelques années, dans une école primaire, des collègues ont gagné le respect de toute l'équipe-école. Une des classes de leur niveau présentait un groupe très difficile en totale « perte de contrôle » à la suite d'une triste « brochette » de pauvres suppléantes qui partaient aussi rapidement qu'elles arrivaient...

L'enseignante titulaire devait revenir de son congé de maternité et il s'avérait clair que la tâche de ramener un climat propice à l'apprentissage dans cette classe serait colossale, donc proposé de prendre chacune une partie des élèves du groupe en dérive dans leur classe pour le reste de l'année scolaire ! Un ajout de plusieurs élèves dans chaque classe.

L'enseignante titulaire du groupe en question est alors devenue « prof-ressource » de ses collègues en s'occupant de la planification des cours, de la préparation de matériel pédagogique, de la correction de travaux et surtout, d'enseignement en petits sous-

groupes ayant des besoins ciblés. Une solution originale, courageuse et temporaire qui a sauvé une situation urgente.

Aux grands maux les grands remèdes

À beaucoup plus grande échelle aujourd'hui, la pénurie d'enseignants qualifiés représente une situation de la plus grande urgence. Des milliers d'élèves s'apprêtent à commencer leur année scolaire sans enseignant qualifié. Étant moi-même enseignante retraitée et ex-conseillère pédagogique à la CSDM, les manchettes de la semaine à ce sujet me fendent le cœur. Pourtant, des professionnels de l'éducation et moi discutons depuis plusieurs années d'une piste de solution que personne ne veut même nommer. Une mesure à laquelle l'ex-directeur d'un collège privé m'a avoué avoir recours... Une solution originale, courageuse et temporaire en situation de crise. D'abord quelques prémisses. En temps normal, un conseiller pédagogique (CP) est un atout indéniable pour aider à la formation continue des enseignants. Cependant, il faut bien l'admettre, le travail du conseiller pédagogique auprès des enseignants qualifiés demeure un « plus » ou un « extra » puisque les enseignants qualifiés, après quatre années universitaires, possèdent les compétences et les habiletés requises pour remplir leurs fonctions. Le nombre de conseillers pédagogiques a augmenté dans les dernières décennies. À mes débuts en 1988, ils étaient plutôt rares et peu visibles. Aujourd'hui, ils sont légion : dans les centres de services scolaires, au ministère (les nombreux RÉCIT) et au privé (CADRE21). Des centaines d'enseignants y ont vu une opportunité d'avancement offrant de bien meilleures conditions que celles d'un enseignant. Quitter les tranchées avec ses élèves en crise, ses bulletins et ses corrections de fin de semaine pour une position plus « prestigieuse » avec la mission très noble « d'élever » les compétences des profs. Qui refuserait ? Or, nous ne sommes plus en « temps normal », et ce, depuis plusieurs années. Des enfants ne reçoivent plus l'éducation à laquelle ils ont droit, et dois-je ajouter qu'il y a fort à parier que les milieux défavorisés en souffrent davantage ? Nous sommes en « pandémie scolaire » et des mesures draconiennes, originales, courageuses et temporaires doivent être imposées. Un prof qualifié sans les services d'un CP le temps que la crise se dénoue OU un enfant sans enseignant ? Le choix est évident ! La voie à suivre s'impose ! Bien sûr... je vous entends déjà... Et les enseignants non légalement qualifiés (ENLQ) ? Les conseillers pédagogiques crieront haut et fort : « Qui s'occupera d'eux si nous retournons en classe ? » En temps de crise, ce rôle a merveilleusement justifié la raison d'être des CP.

Pourtant, il y a quelques années, lorsque le nombre de CP était plus ou moins égal au nombre d'ENLQ, leur retour en force au « front » aurait peut-être pu changer la donne. On se retrouve aujourd'hui avec un problème de type « saucisse Hygrade ». Plus on embauche d'ENLQ, plus on recrute de CP parmi les enseignants les plus compétents et expérimentés pour les former. Plus les profs quittent les classes pour devenir CP, plus on aggrave la pénurie d'enseignants. Pourquoi ne pas demander aux orthopédagogues de devenir titulaires (une mesure déjà instaurée dans certaines écoles) ? Tout simplement parce qu'on prive alors des élèves en difficulté d'apprentissage de précieux et trop rares services ! On déshabille Pierre pour habiller Paul. Si demain, un ministre fort et courageux ramenait tous les CP en classe, des milliers de postes seraient immédiatement pourvus par des professionnels de l'éducation, reconnus pour leurs compétences et leur leadership. De plus, nul doute que la présence quotidienne de ces experts et « agents de changement » au sein des écoles s'avérerait bénéfique et pertinente. Leur apport pourrait contribuer, entre autres, à l'élaboration d'un plan d'encadrement « local » des ENLQ encore en poste. Des milliers et des milliers d'enfants entre bonnes mains de retour sur le chemin de la réussite scolaire. Aux grands maux les grands remèdes.

Texte 3

Crise permanente en vue

Brian Myles
21 août 2023
Éditorial
Le Devoir

Y aura-t-il un prof dans la classe ? À pareille date l’an dernier, Le Devoir s’interrogeait en éditorial sur les affres de la rentrée. Environ 1400 postes de professeurs à temps plein ou à temps partiel étaient vacants à quelques jours de la rentrée. Changeons quelques virgules ici, mettons les chiffres à jour, et ce portait désolant d’une société en faillite tient toujours, un an plus tard. Nous vous l’annonçons en primeur : la situation sera pire l’an prochain, car les déterminants de la crise restent immuables.

Les départs à la retraite en enseignement, la pénurie de main-d’œuvre, la détérioration des conditions de pratique et le désintérêt pour ce métier de plus en plus exigeant concourent à faire de ce problème un thème récurrent du débat public. Cette année, la Fédération québécoise des directions d’établissement d’enseignement (FQDE) estime que 2000 postes à temps plein et 3000 postes à temps partiel restent à combler (https://www.ledevoir.com/societe/education/796398/la-penurie-d-enseignants-est-pire-quelanneederniere?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), alors que les familles s’affairent à préparer le sac à dos de la rentrée. Le reste est à l’avenant. Il y a aussi un manque de 54 postes de direction, de 1440 techniciens en éducation spécialisée, de 1608 éducateurs en service de garde et de 912 psychoéducateurs, orthophonistes et psychologues.

La situation évolue de jour en jour, alors que les écoles déploient des trésors d’imagination pour recruter du personnel, mais pas au point d’espérer un redressement. Le ministre de l’Éducation, un homme qui ne rate pas une occasion de se mettre les pieds dans les plats, en est rendu à souhaiter qu’il y ait « un adulte » par classe pour la rentrée, peu important les qualifications. C’est surtout pour ses propos sur la maternelle que Bernard Drainville a retenu l’attention.

Défiant toute logique, le ministre de l’Éducation a suggéré de confier les classes de maternelle en priorité aux nouveaux professeurs, partant de la prémisse qu’elles sont «

moins exigeantes ». Les enfants jouent, ils font la sieste, il n'y a pas de devoirs... La vision de Drainville fait de la maternelle une espèce de paradis où les enfants arrivent dans un état de pureté attendrissant. Ils ne présentent pas de signes précurseurs de troubles d'apprentissage, de comportement ou de langage, ils viennent tous de foyers harmonieux, épargnés par la pauvreté économique ou affective, ils dorment tous à la même heure, ils se réveillent en même temps et ils s'amuse avec un rien.

Le monde de l'éducation a vite condamné cette vision méprisante du métier d'enseignant au préscolaire, comme si c'était l'endroit où on peut se reposer avec une tâche allégée. Égide Royer, psychologue spécialisé en réussite scolaire, explique que la difficulté d'un groupe tient d'abord à sa composition, et non à son âge. Des classes « faciles » ou « difficiles », il y en a à tous les niveaux. Par ailleurs, les déterminants de la réussite sont tellement importants au préscolaire et dans les deux premières années du primaire qu'il faudrait penser à mettre les enseignants les plus qualifiés, et non les moins expérimentés, dans ces postes importants.

Par ses propos qui déconsidèrent l'enseignement préscolaire, Bernard Drainville offre sur un plateau d'argent une occasion de mobilisation des syndicats de l'enseignement, en pleine période de négociations. Ceux-ci dénoncent la détérioration des conditions de pratique depuis des années. Le décrochage des enseignants en est la preuve la plus concrète. Le quart d'entre eux désertent l'enseignement dans les cinq premières années de pratique.

Les syndicats doivent aussi faire leur bout de chemin et envisager des solutions novatrices dans un contexte de crise qui ira de mal en pis. Le Québec forme environ 3250 nouveaux professeurs par an, alors que 4200 quittent le métier pour la retraite ou de nouveaux défis professionnels. Le fossé ne cessera de s'agrandir, avec comme seule solution l'embauche d'enseignements non qualifiés, un drame qui affecte déjà la qualité de l'enseignement et la réussite scolaire, tel le révèle le récent rapport de la vérificatrice générale.

https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/791938/penurie-depersonnelenseignantalachasseauxprofs?utm_source=recirculation&utm_medium=hp_erlien&utcampaign=corps_texte

Le ministère de l'Éducation, opaque monstre bureaucratique, ne collige même pas de données sur le profil de près de 27 000 enseignants non qualifiés.

Les solutions magiques n'existent pas. Bernard Drainville a hérité d'une situation empoisonnée qui nécessitera un bouquet de mesures s'inscrivant dans la durée. Parmi les initiatives intéressantes, signalons les projets pilotes d'aide à la classe, avec le recours au personnel de soutien. L'expérience sera élargie de

100 à 200 écoles cet automne. Il faut un accord avec les syndicats pour en faire un programme universel.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1981665/bilan-un-an-projet-pilote-aide-a-la-classe-rapport-preliminaire-satisfaction-generale-enseignants-educatrices>)

L'augmentation de salaire semble un incontournable, mais elle ne sera pas la seule source de rétention du personnel. Les nouveaux enseignants héritent souvent des tâches complexes, morcelées, et d'horaires imprévisibles, résultat d'un système basé sur la primauté de l'ancienneté. Québec souhaite un peu de souplesse des syndicats à cet égard. C'est aussi une avenue à explorer dans une approche globale pour valoriser le métier et semer pour l'avenir.

Ce texte fait partie de notre section Opinion. Il s'agit d'un éditorial et, à ce titre, il reflète les valeurs et la position du Devoir telles que définies par son directeur en collégialité avec l'équipe éditoriale.

Texte 3

À la chasse aux profs

Marie-Andrée Chouinard

30 mai 2023

Éditorial

Le Devoir

La vérificatrice générale (VG) du Québec vient de déposer un rapport dévastateur sur la pénurie de personnel enseignant au primaire et au secondaire. L'audit de Guylaine Leclerc insiste sur le fait que, dans la course effrénée que mène le Québec contre le manque de professeurs dans les classes, le repli désespéré vers du personnel de moins en moins qualifié affecte directement la qualité de l'enseignement et, par ricochet, la réussite des élèves. Quant à mesurer l'ampleur du phénomène, impossible de le savoir, car l'un des constats les plus navrants de son analyse révèle que le ministère de l'Éducation avance dans l'ignorance de plusieurs données essentielles.

https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/203/03_vgq_ch3_mai2023_web_vf.pdf

Dévastateur. Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier la teneur de cet audit effectué dans quatre centres de services scolaires (CSS) et au ministère de l'Éducation sur l'un des phénomènes les plus âprement discutés en ce moment en éducation, soit le manque criant d'enseignants pour occuper l'ensemble des classes sur le territoire. Ce n'est pas une figure de style : chaque année, à la rentrée scolaire, parents et enfants avancent vers l'école la peur au ventre, redoutant de se heurter au mur de la classe vide. Le rapport de la VG confirme qu'en 2020-2021, plus du quart des enseignants qui ont travaillé étaient non légalement qualifiés.

(https://www.ledevoir.com/politique/quebec/791702/plus-du-quart-des-enseignants-au-quebec-sont-non-qualifies?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

Sur ces 30 521 personnes, il y en a 26 743 pour lesquelles Québec ne dispose d'aucune information concernant leur profil. Aucune. C'est la politique du désespoir, ni plus ni moins. Pour éviter la classe vide et l'interruption de service, les centres de services scolaires en sont réduits à embaucher n'importe qui, cela dit sans mépris pour le volontariat de ces enseignants d'un jour, d'une semaine, d'un mois, d'une année... Tant que le phénomène demeurait périphérique et circonscrit, personne n'a crié au drame. Mais avec plus de 25 % des « enseignants » répondant à ce profil, on peut maintenant tirer la sonnette d'alarme. La qualité de l'enseignement n'est pas une frivolité ; il s'agit du principal facteur de réussite d'un élève et de paravent au décrochage scolaire.

Si au moins on pouvait prétexter le caractère imprévu de cette saignée pour expliquer notre déconvenue collective face au phénomène ! Hélas, dès le début des années 2000, des indicateurs pointaient vers la pénurie qui frappe en ce moment de telle sorte qu'elle menace l'équilibre du réseau scolaire et fragilise sa mission première. Un nombre d'élèves en hausse, des départs à la retraite, un fort taux d'absentéisme en cours d'année scolaire — 2,1 millions de journées d'absence en 2020-2021, soit l'équivalent de 10 500 postes d'enseignants à temps complet —, un taux de persévérance insuffisant dans les programmes de formation des maîtres et la désertion de la profession très tôt en cours de carrière chez les nouveaux professeurs : tous ces facteurs façonnent ensemble la pénurie à laquelle nous faisons face.

La tentation de rogner sur les exigences d'embauche n'est pas nouvelle non plus. Dès 2004, le Conseil supérieur de l'éducation se disait préoccupé dans son avis.

(<https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/50-0446-AV-souffle-profession-enseignante.pdf>)

Un nouveau souffle pour la profession enseignante par l'effet possible d'une pénurie sur la qualité de l'enseignement. En 2021, alors que le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge devait se tourner vers des autorisations provisoires d'enseigner pour endiguer la pénurie, le même Conseil supérieur de l'éducation estimait que ces concessions sur la qualité de l'enseignement étaient trop importantes. Il osait même une hypothèse lourde de sens : dans un contexte de valorisation de la profession enseignante, concluait-il, « des accommodements de cette nature et d'une telle ampleur seraient d'emblée rejetés pour d'autres professions sur la base d'arguments relevant de la protection du public ».

Des directions d'école interrogées dans le cadre de la vérification confient qu'elles sont contraintes de maintenir à l'emploi des enseignants dont elles jugent les compétences

insuffisantes. Ces mêmes directions d'école concèdent que, faute de temps, elles n'évaluent pas le travail des professeurs en poste. Dans ce brouillard indicible, ni les directions d'école, ni les CSS, ni non plus le ministère de l'Éducation ne sont outillés pour effectuer un portrait clair de la situation. Cela contrevient totalement à l'esprit et à la lettre de la Loi sur l'instruction publique.

La VG déplore en outre l'absence de plan d'action global ralliant tous les acteurs concernés, peu important leurs dissidences, autour de l'urgence de la situation. Le ministère de l'Éducation affirme avoir créé en octobre 2022 une Direction de la planification de la main-d'œuvre et des évaluations quantitatives qui a conçu depuis un « outil de prévision des besoins de main-d'œuvre ». Il était temps ! Le cercle vicieux dans lequel tournoie le problème de la pénurie sera difficile à stopper. L'attractivité de la profession, que le manque d'enseignants atteint de plein fouet, est en chute libre, et les enjeux contemporains rattachés à l'école nuisent à l'entrée de nouveaux joueurs tout en poussant les acteurs en place vers la sortie plus tôt que prévu. Il y a péril en la demeure.

Ce texte fait partie de notre section Opinion. Il s'agit d'un éditorial et, à ce titre, il reflète les valeurs et la position du Devoir telles que définies par son directeur en collégialité avec l'équipe éditoriale.

Texte 4

Un ministre doit connaître la réalité enseignante

Sylvie Roy

L'autrice est enseignante de mathématiques au secondaire depuis 24 ans. Elle n'enseignerait jamais au préscolaire.

21 août 2023

Idées

Le Devoir

Monsieur Drainville, je ne peux pas croire que vous pensiez réellement qu'il soit plus facile d'enseigner au préscolaire qu'aux autres niveaux. Avez-vous déjà passé une année dans une classe de 18 enfants qui doivent apprendre la gestion des émotions, les comportements sociaux en plus des compétences requises de leur niveau ? Saviez-vous que ce ne sont pas tous les enfants qui dorment en après-midi et que les enseignantes doivent gérer les comportements pendant ce temps ? Saviez-vous que l'enseignement par le jeu, ça se planifie, comme toute autre leçon ? Avez-vous vu des enfants de cinq ans qui, depuis plusieurs années, se mettent à lancer des chaises, frappent, font des fugues, ont des problèmes de langage et d'apprentissage ? Tout ça, sans ressources, car il n'y a qu'une seule TES (technicienne en éducation spécialisée) dans l'école pour éteindre des feux partout. Sur quelle planète vivez-vous ? Avez-vous visité des écoles ou passé ne serait-ce qu'une heure dans une classe préscolaire ? Oubliez-vous quelle clientèle se trouve dans les classes préscolaires 4 ans ? Une clientèle ayant un handicap ou provenant d'un milieu défavorisé. Avec ce rappel, êtes-vous toujours d'avis que ces classes sont les plus faciles ?

Ma conjointe enseigne au préscolaire, ses journées sont plus fatigantes que les miennes, en enseignement des mathématiques, en 4 et 5 secondaire. Non, elle n'a pas de correction à faire comme moi ; heureusement, car elle doit se coucher bien plus tôt pour avoir l'énergie et la patience que cela demande d'être devant un groupe d'enfants de cinq ans. Sachez toutefois que ses soirées sont quand même occupées à préparer du matériel, à planifier des activités éducatives (et il en faut beaucoup, car les enfants sont tannés après dix minutes), ainsi qu'à faire des recherches sur Marketplace pour trouver des jeux et du matériel qu'elle paye de sa poche pour garnir sa classe — puisqu'avec le budget de 200 \$ qu'on lui donne, elle peine à avoir de la peinture et du papier.

Monsieur Drainville, ce n'est pas en tenant des propos qui dénigrent une catégorie d'enseignants que vous réussirez à contrer le décrochage enseignant ! Pourriez-vous montrer un peu plus de respect dans vos idées pour soutenir la profession ? Jamais je ne dénigre le travail des politiciens, même si je ne suis pas toujours d'accord avec leurs décisions ; je crois que chacun fait de son mieux pour faire avancer la société. Je sais que ce n'est pas facile de prendre des décisions qui plairont à tous et qu'elles sont prises pour un monde meilleur. Je m'attends du ministre de l'Éducation qu'il connaisse la réalité enseignante, qu'il soit à l'écoute du milieu et qu'il prenne soin des gens qui travaillent avec lui pour que notre système éducatif soit en santé. Vous ne pouvez plus vous adresser aux enseignants comme vous l'avez fait aujourd'hui. Vous perdrez le respect de tous. Je vous prie de vous excuser publiquement auprès des enseignantes du préscolaire.

Texte 5

Caricatures

L'actualité selon Jean Isabelle

Par Jean Isabelle | 19 août 2023

Le Nouvelliste



Texte 6

Québec bonifie ses offres en éducation et en santé

(Sonia LeBel, présidente du Conseil du Trésor, annonce une intensification des négociations.)

La Presse canadienne

Publié le 17 mai à 9 h 10 HAE

Le gouvernement du Québec annonce mercredi une bonification de ses offres monétaires en éducation et en santé dans l'espoir de conclure avec les syndicats un renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic.

La présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, précise qu'en éducation, son gouvernement met sur la table un montant forfaitaire de 12 000 \$ qui sera offert au personnel enseignant admissible à la retraite sans réduction qui acceptera, sur une base volontaire, de demeurer à temps complet en 2023-2024. Le gouvernement estime que près de 7000 enseignants seraient admissibles à cette offre au cours de la prochaine année scolaire.

Par ailleurs, le gouvernement signale des sommes de 143 millions de dollars qui permettront de reconduire, jusqu'à la fin de l'été, les primes offertes aux ressources en santé et en services sociaux. De plus, les primes dans la fonction publique sont reconduites pour la même période.

La ministre LeBel souligne que ces mesures s'ajoutent à celles contenues dans l'offre initiale de hausse salariale de 9 % sur cinq ans et aux offres centrales de 11 % à 17 % faites en mars dernier à plus de 280 000 salariés, soit près de la moitié des effectifs des secteurs public et parapublic, qui sont toutes maintenues dans leur intégralité.

La présidente du Conseil du Trésor veut intensifier les travaux aux tables sectorielles. Elle précise que l'approche des vacances d'été ne peut pas constituer une excuse pour un relâchement dans les discussions puisque des moments critiques approchent.

Des négociations intensives sur l'organisation du travail auront donc lieu de la mi-mai jusqu'à la fin de l'été.

Texte 7

Le nombre de postes non pourvus dans les écoles explose

Hugo Pilon-Larose

La Presse



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

En date du 17 août, la FQDE estime qu'il manque 2000 enseignants à temps plein et 3000 enseignants à temps partiel dans ses écoles.

(Québec) À quelques jours de la rentrée scolaire, un coup de sonde effectué par la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) révèle que le nombre de postes non pourvus dans les écoles explose. Il manquerait actuellement 5000 enseignants, légalement qualifiés ou non, comparativement à 1400 à pareille date l'an dernier. Ce chi re exclut les écoles situées sur l'île de Montréal.

La FQDE a sondé ses membres pour mesurer l'ampleur de la tâche qu'il leur reste à accomplir afin que chaque enfant ait un titulaire de classe à son retour à l'école. En date du jeudi 17 août, la fédération estime qu'il manque 2000 enseignants à temps plein et

3000 enseignants à temps partiel dans ses écoles. L'organisation représente 60 % des établissements d'enseignement du Québec. L'an dernier, à pareille date, il manquait 700 enseignants à temps plein et 700 enseignants à temps partiel. En entrevue, le président de la FQDE, Nicolas Prévost, donne un aperçu de l'état des troupes sur le terrain. « J'ai parlé à des collègues et ils sont plus que découragés », dit-il.

De son côté, l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES) ne dispose pas d'estimations à ce sujet. Elle rappelle que les centres de services scolaires collectent ces jours-ci les données. Le portrait de la situation, qui change au jour le jour, sera transmis au ministère de l'Éducation prochainement.

Au centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), le plus important de la province, le nombre de postes non comblés s'élevait à 591 en date du mercredi 16 août. En 24 h, ce nombre a baissé à 478, explique Alain Perron, responsable des relations de presse. « Il faut mettre les choses en perspective, bien que nos besoins soient importants, la plupart des postes ou affectations sont pourvus. [...] Notre offensive de recrutement est intensive et a lieu en continu (campagnes de recrutement, activités auprès de clientèles cibles, entrevues, etc.), car il y a des affectations à pourvoir tout au long de l'année », dit-il. Plus de 9992 enseignants sont à l'emploi du CSSDM. Dans tous les cas, « cette année, ça sera encore plus difficile », prévient la présidente de l'AMDES, Kathleen Legault. « C'est mathématique : chaque année, le nombre de départs dépasse le nombre d'enseignants qui se qualifient. C'est un problème qui ne peut que s'aggraver », dit-elle.

Mercredi, en marge d'une réunion du Conseil des ministres à Québec, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a affirmé que la pénurie de main-d'œuvre était si forte qu'il en venait à espérer « un adulte » par classe pour la rentrée. Cette personne pourrait ne pas avoir de formation universitaire.

Des facteurs aggravants

Il reste encore quelques jours aux directions scolaires pour poursuivre leurs recherches et contacter des enseignants, qu'ils soient qualifiés ou non, afin de combler les besoins à temps plein et à temps partiel dans les écoles.

Nicolas Prévost, de la FQDE, qui travaille depuis 34 ans dans le milieu de l'éducation, affirme que l'ajout de classes de maternelle 4 ans et l'ouverture de nouvelles classes spécialisées, alors qu'il manquait déjà d'enseignants dans le réseau, ont contribué à la crise qui frappe les écoles. « Le Ministère s'est fait un peu hara-kiri lui-même. Je ne suis pas contre les maternelles 4 ans, mais dans les cinq dernières années, en ajouter une centaine par année, ce sont de nouveaux postes à combler. [...] C'est autant d'enseignants de plus à trouver », illustre-t-il.

Les enseignants non qualifiés qui s'ajoutent, même lorsqu'ils sauvent la mise alors qu'il n'y a plus de titulaires de brevet qui répondent à l'appel, alourdissent la tâche déjà lourde des équipes-écoles. « C'est un cercle vicieux. Moins j'ai de profs qualifiés, plus mon enseignant se retrouve à faire des tâches supplémentaires et plus il sera fatigué. [...] Ça décourage les gens », affirme M. Prévost.

Pour la députée libérale Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, le ministre Bernard Drainville doit rapidement mettre en œuvre les recommandations de la vérificatrice générale du Québec, Guylaine Leclerc, qui s'inquiétait au printemps dernier que près de 30 000 enseignants, soit le quart des effectifs, pratiquent leur métier dans les classes sans être légalement qualifiés. « Je m'attendais à voir un ministre qui a fait ses devoirs et qui est prêt pour la rentrée.

Finalement, c'est une catastrophe. La Coalition avenir Québec a promis un redressement en éducation, mais le résultat, c'est une hémorragie », dit Mme Rizqy.

Une situation pourtant connue

Dans la métropole, Kathleen Legault, de l'AMDES, déplore que le Ministère n'ait pas écouté les signaux d'alarme que les directions d'établissement scolaire de l'île lui envoyaient depuis des années. « À Montréal, ça fait plus de 10 ans que l'on compose avec la pénurie de personnel », dit-elle. « Montréal a été le canari dans la mine. Ça fait des années qu'on vit la pénurie de personnel, mais on a toujours senti une grande distance entre le pouvoir à Québec et la réalité montréalaise. » — Kathleen Legault, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire.

L'an dernier, pour citer un exemple parmi tant d'autres, dit-elle, la direction d'une école secondaire n'a pas trouvé un prof de français pour une classe pendant l'ensemble de l'année scolaire. « Qu'ont fait les autres profs ? Ils n'ont pas abandonné ces élèves-là. Ils se sont partagé la classe entre eux. On peut faire du 110 % de sa tâche pendant un mois, mais à un moment donné, on brûle notre personnel. Ce sont des gens mobilisés qui veulent que ça marche, mais on va les brûler », explique Mme Legault.

Des conséquences sur les élèves

Après deux années scolaires particulièrement marquées par la pandémie et des élèves qui n'ont pas de titulaire de classe ou qui se retrouvent devant des enseignants non légalement qualifiés, Nicolas Prévost anticipe qu'il y aura des conséquences sur la réussite des jeunes. « On ne peut pas sortir de ça sans séquelles importantes pour l'apprentissage des élèves, c'est impossible », dit-il. En plus des postes non pourvus chez les enseignants, le sondage réalisé par la FQDE évalue qu'il manque actuellement 1600 éducatrices en service de garde, 1440 éducatrices spécialisées et 900 professionnels dans les écoles qu'elle représente. Les directions poursuivront dans les prochains jours leurs recherches afin de pourvoir ces postes.

© La Presse Inc. Tous droits réservés.

Texte 8

La pénurie d'enseignants inquiète la Fédération des comités de parents du Québec

Florence Morin-Martel

20 août 2023

Éducation

Le Devoir



Annik MH de Carufel Archives Le Devoir La présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, Mélanie Laviolette, a été étonnée par le fait qu'il manque actuellement 2000 enseignants à temps plein et 3000 autres à temps partiel dans les 1600 écoles où travaillent les membres de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

À l'approche de la rentrée scolaire, la Fédération des comités de parents du Québec est inquiète d'entendre le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, affirmer qu'il y aura beaucoup d'enseignants non légalement qualifiés et que dans « tous les cas de figure, il faut avoir un adulte dans la classe ».(https://www.ledevoir.com/motcle/bernard-drainville?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte).

« Ce n'est pas idéal. Il n'y a pas un parent qui souhaite ça. Il n'y a pas, je pense, même un professionnel dans le milieu de l'éducation qui souhaite ça non plus », soutient Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Elle raconte avoir été surprise par les propos tenus mercredi par le ministre. Ce dernier a déclaré en mêlée de presse que « l'objectif est d'avoir un adulte » dans chaque classe à la rentrée. « La priorité, c'est d'avoir un enseignant légalement qualifié dans la classe, a-t-il dit. Si on n'est pas capable d'avoir un enseignant légalement qualifié, il faut alors accepter d'avoir un enseignant non légalement qualifié. Mais dans tous les cas de figure, il faut avoir un adulte dans la classe. »

M Laviolette a aussi été étonnée par le fait qu'il manque actuellement 2000 enseignants à temps plein et 3000 autres à temps partiel dans les 1600 écoles où travaillent les membres de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement. C'est un chiffre qui frappe l'imaginaire très très fort. Donc oui, effectivement, ça peut être inquiétant », souligne-t-elle.

https://www.ledevoir.com/societe/education/796398/la-penurie-d-enseignants-est-pire-que-l-annee-derniere?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte

Les centres de services scolaires redoublent cependant d'ardeur pour recruter des professeurs, mentionne Mélanie Laviolette. « Ils travaillent fort pour trouver des enseignants, pour aller chercher des gens qui seraient prêts à revenir dans le métier et qui sont légalement qualifiés pour le faire », ajoute-t-elle. Ce lundi, les fédérations de l'éducation affiliées à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tiendront d'ailleurs une conférence de presse. Il y sera entre autres question de la pénurie d'enseignants, de personnel de soutien scolaire et d'autres professionnels.

Lorsqu'on parle de la valorisation de la profession d'enseignant, il faut également aborder le travail du personnel de soutien scolaire, comme les techniciens en éducation spécialisée ou en service de garde, soutient M Laviolette. « C'est un grand amalgame de ces gens-là qui fait que ça fonctionne, qui fait que nos enfants réussissent et qu'ils sont bien à l'école et en sécurité », estime-t-elle.

Pas de « solution magique »

Joint par Le Devoir, le cabinet de Bernard Drainville affirme que la pénurie de professeurs et de main-d'œuvre dans le réseau scolaire est préoccupante, mais qu'il n'existe « pas de solution magique ». « Ça prend du temps, former des enseignants et du personnel de soutien », écrit Marie-Ève Fillion, conseillère aux communications.

Cette dernière souligne que le gouvernement désire offrir des aides à la classe dans le « plus de classes possible au Québec ». « Cela aura pour effet de valoriser le travail des enseignants. » M Fillion assure que le cabinet suit la situation de près concernant les postes à combler dans les écoles. Il aura les « chiffres officiels cette semaine », précise-t-elle. Mercredi dernier, M. Drainville avait admis qu'il y aurait « beaucoup de [professeurs] non légalement qualifiés cette année ».

Un enseignant non légalement qualifié n'est toutefois pas nécessairement une personne « non compétente », nuance M Laviolette. « C'est sûr que dans une situation qui est aussi peu enviable que celle de la pénurie d'enseignants qu'on a présentement, d'avoir un enseignant qui a envie d'être là, même s'il n'est pas pleinement qualifié pour le faire, mais qui a envie de partager son savoir, reste toujours mieux que de n'avoir qu'un surveillant de classe. »

En mai dernier, un rapport de la vérificatrice générale, Guylaine Leclerc, révélait d'ailleurs que la proportion des enseignants non qualifiés dans le réseau public dépasse les 30 000 personnes. M Leclerc avait déploré le fait que ces chiffres avaient été obtenus par le fruit d'un travail laborieux. Le ministère ne dispose pas de données claires sur les besoins en professeurs qualifiés et les enjeux liés à la pénurie. Il n'a pas non plus de « plan d'action complet et cohérent » pour y faire face, avait-elle ajouté.

Tolérer « l'inacceptable »

Avec la pénurie actuelle de professeurs, « on tolère l'inacceptable dans le réseau de l'Éducation », lance la députée libérale Marwah Rizqy, en entrevue au Devoir. « Tout le monde est inquiet. Les parents sont inquiets, mais le personnel scolaire aussi est inquiet. Je me demande juste : "Est-ce que le gouvernement est inquiet ?" ».

https://www.ledevoir.com/motcle/marwah-rizqy?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte

L'élu péquiste Pascal Bérubé déplore le fait que le ministre de l'Éducation traite le manque d'enseignants comme quelque chose de « nouveau, alors que la situation se répète

d'année en année ». De son côté, la porte-parole de Québec solidaire en matière d'éducation, Ruba Ghazal, estime que la Fédération des comités de parents du Québec a raison de sonner l'alarme. « Bernard Drainville passe plus de temps à tenir des propos controversés qu'à travailler à ramener des professeurs qualifiés dans les classes. Il est urgent d'agir pour mettre fin à la pénurie d'enseignants et garantir le droit à l'éducation pour tous les jeunes au Québec », estime-t-elle.

https://www.ledevoir.com/quebecsolidaire?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte

https://www.ledevoir.com/motcle/rubaghazal?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte

Texte 9

Pénurie de personnel en éducation : les syndicats pressent Québec de négocier

Stéphane Bordeleau

Publié le 21 août à 12 h 28 HAE

Mis à jour le 21 août à 15 h 37 HAE

La présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini, le président de la CSQ, Éric Gingras, le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost, et le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, rencontraient les médias lundi matin pour faire le point sur la situation dans le réseau à l'occasion de la rentrée 2023-2024.

À l'heure où des centaines de milliers d'écoliers et d'étudiants s'apprêtent à retourner en classe, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souligne que la pénurie de main-d'œuvre qui mine le système scolaire est étroitement liée à la piètre qualité des conditions de travail dans les écoles du Québec.

Classes surchargées, multiplication des élèves à besoins particuliers ou en difficulté, pénurie de personnel et de locaux, écoles vétustes... les défis se font de plus en plus lourds et nombreux en éducation.

C'est pourquoi la et ses fédérations affiliées demandent au gouvernement du Québec de pro ter des négociations en cours dans le secteur public pour améliorer de façon significative les conditions de travail dans les écoles.

Il est urgent et indispensable, selon ces organisations, de revaloriser la profession autant pour attirer les milliers de nouveaux professionnels, enseignants et employés de soutien dont le système a besoin que pour retenir le personnel actuel dans le réseau. « Les seuls qui peuvent améliorer le réseau, c'est le gouvernement, avec des négociations et des investissements. » — Éric Gingras, président de la CSQ



Le président de la Centrale des syndicats du Québec, Éric Gingras.
PHOTO : IVANO H DEMERS

Il y a quatre jours, une étude de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) révélait qu'environ 5000 postes d'enseignants à temps plein et à temps partiel restent à pourvoir au Québec, un nombre en hausse de 72 % par rapport à l'année dernière. Et c'est sans compter la situation à Montréal, où au moins 300 postes d'enseignants seraient à pourvoir. Il manquerait également 1440 techniciens en éducation spécialisée (TES), 1608 éducateurs en service de garde, en plus de 912 psychoéducateurs, orthophonistes et psychologues.

Le manque de personnel qualifié est tel en ce moment, dans les écoles, que le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, admettait la semaine dernière que la priorité n'est pas tant d'assurer la présence d'un enseignant par classe que de veiller à ce qu'il y ait au moins un adulte dans la pièce. « Si possible avec un bac », a-t-il précisé.

Stopper l'hémorragie

Pour la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini, il est plus qu'urgent de stopper l'hémorragie de personnel en éducation en commençant par revoir la composition des classes.

Mme Scalabrini a cité les résultats d'une récente enquête menée auprès du corps enseignant : « Près de 10 000 enseignants nous ont dit que dans nos classes 48 % de nos

élèves ont de graves difficultés, 100 % des enseignants disent qu'on manque de ressources et 37 % du temps en classe n'est plus consacré à l'enseignement! »

« Ça fait longtemps qu'on le dit que la composition de la classe au Québec n'a plus de bon sens [...] Nous, ce qu'on demande, c'est le bon élève au bon endroit. » — Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement Pour Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire, l'attraction et la rétention de nouveaux travailleurs en éducation commencent par « des emplois de qualité avec des postes à temps complet, la fin des horaires brisés, la valorisation de tous les emplois de soutien scolaire et la conciliation famille-travail ».

Selon lui, la précarité des postes offerts actuellement aux employés de soutien est « une aberration », surtout en pleine pénurie de main-d'œuvre. « Cesser de travailler en situation d'urgence, agir en amont et prévenir les problèmes plutôt que de les subir; c'est ce à quoi aspire le personnel », plaide le président de la -. « Le personnel de soutien scolaire, la précarité d'emploi, c'est 79 % en moyenne. En service direct à l'élève, on est à 87 % de précarité. » — Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire.

Selon le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, Jacques Landry, environ 2000 postes seraient à pourvoir au Québec dans les rangs des professionnels qui englobent les animateurs, bibliothécaires, intervenants, orthopédagogues, administrateurs, architectes, etc.

Une situation qui prive, déplore-t-il, un grand nombre d'élèves en difficulté de services auxquels ils ont droit. « Le gouvernement doit envoyer un signal d'espoir au réseau et prouver que l'éducation est toujours une priorité au Québec », déclare-t-il dans un communiqué.

Le projet de loi 23 n'est pas une priorité

Pour les quatre dirigeants syndicaux qui représentent plus de 125 000 travailleurs de l'éducation, la réforme de la Loi sur l'instruction publique, présentée en mai dernier dans le projet de loi 23 du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, « ne répond pas aux priorités du réseau de l'éducation et n'apporte pas de solutions aux défis auxquels fait face le réseau scolaire », déplore la CSQ. Selon la centrale syndicale, ce projet de loi qui concentre en substance plus de pouvoirs entre les mains du ministre n'attirera pas de nouveaux enseignants dans le réseau, pas plus qu'il n'encouragera le personnel déjà en place à rester malgré l'épuisement et les défis quotidiens. « Pourquoi ce projet de loi? C'est

la question que nous nous posons tous », se demande la qui estime que le projet de loi 23 est davantage destiné à faire des « gains politiques » et des « relations publiques ».

Une grève pas exclue, mais pas souhaitée non plus

En ce qui a trait au déroulement des négociations en cours dans le secteur public, qui comprennent notamment le renouvellement des contrats de travail en éducation et en santé, le président de la CSQ, Éric Gingras, a expliqué que « ça piétine ». « Ça n'avance pas au rythme où on pourrait en arriver à un règlement rapidement », a souligné M. Gingras, qui négocie aux côtés de la FTQ, de la CSN et de l'APTS dans le cadre d'un front commun. « Le but, c'est d'en arriver à un règlement le plus vite possible [...] et ce n'est pas vrai que notre but, c'est de faire la grève pour montrer qu'on est bien forts. Notre but, pour montrer qu'on est forts, c'est d'avoir une bonne convention collective », a précisé Éric Gingras aux journalistes, en ajoutant tout de même qu'une grève est toujours possible.

Sonia LeBel se dit disposée à discuter

Questionnée lundi en point de presse sur les demandes des enseignants, la présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, – dont le ministère dirige les négociations dans le secteur public – a expliqué qu'elle désire autant que les enseignants en arriver à une entente. « Si le message est qu'ils sont prêts à aller encore plus rapidement pour régler rapidement, j'en suis », a-t-elle déclaré.



Sonia LeBel est présidente du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec. (Photo d'archives)
PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / JACQUES BOISSINOT

La ministre a cependant projeté des micros tendus pour rappeler aux centrales syndicales que les solutions qui requièrent l'ajout de personnel ne sont pas « viables à court terme », dans la mesure où il faut du temps pour former de nouveaux enseignants et professionnels en éducation.

« Mais si on peut regarder sur des perspectives à long terme ou à moyen terme... Comment on peut maximiser les gens en place? Comment on peut faire pour retenir nos enseignants 0-5 ans qui quittent plus massivement le réseau? Comment on peut faire en sorte d'ajouter encore plus de soutien à nos enseignants? Soutenir les jeunes enseignants pour les garder dans le réseau... Je vais être partante pour en discuter. »

Texte 10

Le manque d'enseignants est un drame national

Normand Baillargeon
19 août 2023 Chronique
Chroniques
Le Devoir

Cela va faire quelques années que le scénario se répète lors de la rentrée scolaire, où l'on découvre que nous manquons d'enseignants. Cela se passe au Québec. De nos jours. J'insiste : au Québec, de nos jours. J'ai employé à ce sujet l'expression « drame national ». On me l'a reproché. Je persiste et signe. C'est bel et bien un drame national.

Je persiste et signe, mais j'en rajoute. Car en réalité, ce sont plusieurs drames qui se déploient devant nos yeux ébahis.

Les drames que nous dévoile le drame

On manque donc d'enseignantes et d'enseignants. En ce moment, dans plusieurs centres de services scolaires, on cherche désespérément à pourvoir des postes. Faute de personnes qualifiées pour enseigner, on se tournera vers des personnes possédant un diplôme universitaire

Si on ne trouve pas, on ira vers des personnes possédant un diplôme d'études collégiales, voire secondaires. On voudra ainsi s'assurer qu'il y aura au moins un adulte dans la classe, ce qui, il est vrai, est mieux que personne. Combien manque-t-il d'enseignants en ce moment cette année ? C'est un peu tôt pour le savoir exactement, mais on l'estime à 5000. Combien en manquait-il les autres années ? Combien de personnes non légalement qualifiées étaient en poste ? Combien avec un diplôme d'études universitaires, collégiales, secondaires ? Étrangement, et voici un deuxième drame tapi derrière le premier, c'est la vérificatrice générale qui nous a fourni des chiffres sur tout cela. Elle, et pas une de ces nombreuses instances ou institutions qui s'occupent chez nous d'éducation.

La vérificatrice générale pense qu'en 2020-2021 (tenez-vous bien...), on comptait quelque 30 000 enseignants non légalement qualifiés, soit le quart des effectifs ! 541 enseignants en poste n'avaient qu'une formation collégiale ; et au moins trois personnes n'avaient qu'un DES. Mais voici un troisième drame derrière les deux premiers. Cette situation,

terrible par les conséquences qu'elle entraîne, ne semble en effet pas avoir été prévue dans toute son ampleur et avec ses terribles répercussions par l'une ou l'autre de ces nombreuses instances ou institutions qui s'occupent chez nous d'éducation. Comment est-ce possible ?

Et ce n'est pas fini. Car il y a un quatrième drame derrière les trois autres. Les réactions à cette situation n'ont en effet pas été à la hauteur. Le ministre l'a rappelé et demandé avec une légitime insistance qu'on forme de toute urgence des enseignants. Pour le moment, la réponse a été timide et modeste : sauf erreur, seules la TELUQ, l'UQAT (pour le secondaire) et l'UQAM (pour le primaire) ont répondu à la pressante demande d'agir du ministère.

Et ce n'est pas encore fini. Voici en effet un cinquième (et dernier) drame : non seulement on n'a pas de portrait clair et précis de la situation, mais on ignore aussi ses causes. Sont-ils assez nombreux à s'inscrire à l'université pour devenir enseignant ? Selon les formations offertes ? Sinon, pourquoi ? Et pourquoi des personnes (combien, exactement ?) ne terminent-elles pas leur parcours ? Quelles raisons donnent ceux et celles qui terminent leur formation mais quittent l'enseignement ?

De nombreux facteurs jouent certainement un rôle ici (lourdeur de la tâche, attrait du marché du travail, et bien d'autres), mais aussi, peut-être, comme certains le pensent, des carences dans la formation reçue. Il nous faut un portrait clair de ces facteurs expliquant les départs.

Agir. Ça presse !

Si l'INEE (Institut national d'excellence en éducation) existait (et ça presse !), une de ses premières tâches, voire sa toute première, serait de dresser un portrait fiable de la situation et de faire des recommandations pour résoudre la terrible situation dans laquelle nous nous trouvons.

L'INEE n'existe pas encore. On me souffle que ça s'en vient, mais on ne peut pas attendre. Mettons donc sur pied un comité d'urgence sur la pénurie d'enseignants que nous traversons, un comité qui nous donnera un portrait clair de la situation, qui nous dira ce qui la cause, qui nous renseignera sur les erreurs commises ici ou là qui y ont conduit et qui nous suggérera des mesures à prendre sans tarder pour sortir de ce drame national, de ces drames nationaux.

Ce comité, comme l'INEE quand il sera créé, devra être indépendant, à l'abri des groupes de pression ou d'intérêt et soumis d'abord et avant tout aux données probantes, aux faits les plus solidement établis. Mais il va de soi que ces faits, descriptifs par définition, ne disent pas tout dans une vaste entreprise comme l'éducation. Ce qu'on décide de faire doit tenir compte de ces faits, de cibler, mais aussi des finalités que l'on choisit de viser, lesquelles incarnent des valeurs que les faits seuls ne peuvent dicter. Le comité fera de son mieux sur ce plan. Mais je me permets de dire, une fois de plus, ce que je pense être plus que jamais nécessaire en éducation, histoire d'avoir à la fois un portrait clair et de notre situation et de ce que, collectivement, nous souhaitons et valorisons : une vaste, longue, sérieuse commission d'enquête sur l'éducation. Je la réclame depuis longtemps sous le nom de commission Parent 2.0. Mais le grand Guy Rocher aura 100 ans le 20 avril prochain. Appelons cette commission la commission Guy-Rocher. Et lançons-la. Lançons-nous.

Docteur en philosophie, docteur en éducation et chroniqueur, Normand Baillargeon a écrit, dirigé ou traduit et édité plus de soixante-dix ouvrages.

Rectificatif: une précédente version de cette chronique indiquait que Guy Rocher fêterait son centenaire le 24 avril prochain. Or, la date de son anniversaire est le 20 avril.

Ce texte fait partie de notre section Opinion qui favorise une pluralité des voix et des idées. Il s'agit d'une chronique et, à ce titre, elle reflète les valeurs et la position de son auteur et pas nécessairement celles du Devoir.

Texte 11

GENEVIÈVE LAJOIE

Mercredi, 30 août 2023 05:00

Le journal de Québec

Hausse des coûts: les « belles écoles » victimes de la surchauffe en construction



Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a inauguré mardi une école nouvelle génération à Saint-Lucien, au Centre-du-Québec. ANDRÉANNE LEMIRE/AGENCE QMI

Plusieurs « belles écoles » promises par le gouvernement Legault sont enfin inaugurées cet automne. Mais la facture a gonflé de 20 à 40% en raison de la surchauffe en construction, forçant même le report de certains projets.

Fini les corridors étroits et les classes sans fenêtre dans les établissements scolaires nouvelle génération. Toute neuve, l'école primaire des 2 Rivières à Saint-Lucien est construite avec des matériaux nobles, comme le bois et l'aluminium. On y retrouve de

vastes espaces communs modernes gorgés de lumière naturelle. De passage mardi dans la petite municipalité située près de Drummondville, le ministre Bernard Drainville ne cachait pas sa fierté.

Après un départ timide, Québec accélère la réalisation des « belles écoles ». Après les 6 écoles primaires déjà en service, 14 établissements construits selon les nouvelles normes de qualité seront inaugurés cette année, et 24 l’an prochain.

Mais l’explosion des coûts n’épargne pas ces nouvelles infrastructures, financées par le trésor public. La facture est beaucoup plus élevée que ce que le gouvernement avait estimé à l’origine. Les belles écoles sont elles aussi victimes de l’inflation, ce qui n’est pas sans conséquences.

« L’augmentation des coûts, ça ne va pas nous freiner en terme d’investissement, mais c’est sûr que l’impact que ça a, c’est que si ton école, au lieu de te coûter 20 millions \$, elle t’en coûte 40 millions \$, bien c’est sûr qu’à ce moment-là, tu ne peux pas construire autant d’écoles. L’enjeu avec l’inflation, c’est qu’avec le même montant d’argent, je ne peux pas construire autant d’écoles ou je ne peux pas agrandir ou rénover autant d’écoles », lâche le ministre de l’Éducation, en entrevue avec notre Bureau parlementaire.

Bernard Drainville affirme que l’inflation fait grimper le prix de construction des établissements scolaires «de 20 à 40% ». Sans compter les extra et les modifications qui viennent en cours de route.

Le ministère de l’Éducation n’a toutefois pas été en mesure de nous fournir le coût estimé à l’origine des 14 écoles nouvelles générations qui seront inaugurées cet automne ni la facture finale.

Notons tout de même qu’une école primaire de dimension moyenne coûte désormais autour de 40 millions \$ à construire. Pour un établissement secondaire de 1200 places, on parle de 170 millions \$.

Projets annulés

Le ministre assure qu’il n’est pas question de revoir l’engagement de la CAQ de construire 137 « belles écoles ». Mais le gouvernement devra revoir l’échéancier. « Ce qui va arriver, c’est que des projets qu’on devait faire dans les deux prochaines années, ça se peut qu’on soit obligé de les étirer dans le temps », insiste-t-il.

La hausse des coûts de construction a forcé le gouvernement à changer ses plans. Québec a parfois dû retourner à plusieurs reprises en appel d'offres pour trouver un entrepreneur prêt à réaliser les travaux à un prix « raisonnable » pour l'État.

« Et il y a des projets qui ont été annulés parce qu'ils étaient trop coûteux. Je ne sais pas [combien], mais il y en a eu », souligne Bernard Drainville. Dans certaines régions, les prix sont à ce point élevés que le gouvernement n'exclut pas d'attendre un an ou deux avant de retourner en appel d'offres. « On ne se laisse pas dicter notre conduite par le marché ».

Motivation

Le ministre de l'Éducation promet néanmoins de continuer à « pousser très fort » pour que le plus d'écoles nouvelle génération soient construites. Il est convaincu qu'un meilleur environnement pourrait avoir un impact sur la motivation des élèves et ultimement, la réussite scolaire.

Davantage de « belles écoles » pourrait même attirer plus d'enseignants dans la profession, un défi de taille actuellement avec la pénurie de main-d'œuvre en éducation. « J'espère que les profs vont se dire que c'est sérieux, que ce n'est pas juste un chiffre de 22 milliards \$ [d'investissement pour les infrastructures scolaires], que cet argent-là va vraiment dans la construction de nouvelles écoles ».

NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉCOLES

Nombre de « belles écoles » déjà en service: 6

Nombre de « belles écoles » inaugurées en 2023-2024: 14

Nombre de « belles écoles » inaugurées en 2024-2025: 24

Nombre total de projets de « belles écoles »: 137

**Source : ministère de l'Éducation*

Feuille de notes

Feuille de notes